

## **Ghellab: le ministère prend les mesures nécessaires pour protéger le réseau routier avant chaque hiver**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-11-2008 23:19:12

**Le ministre de l'Équipement et du transport, M. Karim Ghellab, a souligné mardi que les services du ministère chargés des routes prennent les mesures nécessaires avant la saison hivernale afin d'intervenir à temps lorsque le réseau routier est perturbé par les pluies ou les chutes de neige.**

En réponse à une question à la Chambre des conseillers sur "les préparatifs du gouvernement pour faire face au froid", le ministre a rappelé que la phase des préparatifs à la saison hivernale commence en principe le mois de novembre de chaque année, ajoutant que tous les services extérieurs assurent des permanences et tiennent des réunions avec les différents intervenants pour coordonner leurs actions et mobiliser le matériel nécessaire et les équipes chargées de l'entretien des routes.

Les responsables des services du ministère chargés des routes effectuent également des visites sur le terrain pour s'enquérir de l'avancement des préparatifs, présenter les conseils techniques dans ce domaine et tenir des réunions de sensibilisation avec l'ensemble des intervenants, a poursuivi M. Ghellab.

S'agissant de l'entretien des routes en cas d'inondations ou de chutes de neige, le ministre a indiqué qu'il a été procédé à la programmation de la reconstruction de plusieurs ponts. A la suite des dernières inondations, les services extérieurs du ministère ont mobilisé tous les moyens dont ils disposent pour réouvrir les routes fermées à la circulation et venir en aide aux usagers de la route, a affirmé le ministre, précisant que 398 fonctionnaires (dont 34 ingénieurs, 69 techniciens, 136 chauffeurs et 159 agents) et plus de 127 engins ont été mobilisés à travers les 10 provinces touchées par les inondations.

Et d'ajouter que son département consacre chaque année environ 100 millions de dirhams pour réparer les dégâts engendrés par les inondations.

MAP